

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association des Estivades du Val de Saône du 22/11/2025

Sont présents:

Marie Pannetier (présidente)
Jean-Luc Dufour (trésorier)
Marie-Laure Montero (secrétaire)
Daniel Pannetier (directeur musical)
Sylvie Thévenet (adhérente)
Linda Slimani (future directrice de stage)
Camille Lecorché (professeur)
Christophe Esposito (adhérent)

Ont envoyés un pouvoir:

Famille Sarah Kjek) (adhérente)	pour Marie-Laure Montero
Mado Defays (adhérente)	pour Marie Pannetier
Guillemette Chatenay-Bourguignon (adhérente)	pour Marie Pannetier
Famille Lucille Devillard (adhérente)	pour Jean-Luc Dufour
Famille Villon (adhérente)	pour Marie Pannetier
Chantal Chavagnat (adhérente)	pour Sylvie Thevenet
Marjo Gessin (adhérente)	pour Marie Pannetier

Ordre du jour :

- 1) Rapport moral de la présidente
- 2) Bilan humain et pédagogique
- 3) Bilan de la directrice de stage
- 4) Bilan financier par le trésorier
- 5) Organisation du stage 2026
- 6) Bilan financier par le trésorier
- 7) Questions diverses

La présidente Marie Pannetier déclare la séance ouverte à 18h30.

1) Rapport moral de la présidente

Marie Pannetier, présidente de l'association des Estivades du Val de Saône, présente son rapport moral (il est disponible en ANNEXE 1 de ce compte rendu). En voici les grandes lignes :

La présidente remercie Linda et son équipe pour leur 1ère année en tant que directrice et la perfection musicale. Cependant, le stage est dangereusement déficitaire. Elle ne voit qu'une solution, celle de changer de cap et envisage un stage réservé aux stagiaires adultes à Davayé qui peut nous recevoir l'année prochaine.

2) Bilan humain et pédagogique

Daniel Pannetier, directeur musical du stage, présente son bilan humain et pédagogique (ce rapport est disponible en ANNEXE 2 de ce compte rendu). En voici les grandes lignes :

Dans son rapport pédagogique, Daniel évoque les très bonnes prestations des professeurs, des orchestres, de la musique de chambre et Anne pour le bien-être qu'elle a apporté.
Cependant, il se range du côté de la présidente concernant le cap à envisager..

3) Bilan de la directrice de stage

Linda Slimani, directrice du stage 2025 présente son ressenti sur le stage qu'elle a dirigé. Son rapport est disponible en ANNEXE 3 de ce compte-rendu.

Linda a beaucoup apprécié cette session 2025 pour cette première année. Elle remercie particulièrement Justine, Lucille et Léon qui se sont beaucoup investis pour que les enfants se sentent dans leur élément et s'épanouisse en alliant musique et activités.

4) Rapport financier du trésorier

Jean-Luc Dufour, trésorier de l'association des Estivades du Val de Saône, présente son bilan financier pour l'exercice 2025 (il est disponible en ANNEXES 4 et 5 de ce compte rendu). En voici les grandes lignes :

Le nombre nettement inférieur de stagiaires par rapport à 2024 et l'absence de subvention ont généré un déficit important de 3227.32€.

5) Organisation du stage 2026

Comme elle l'a précisé dans son bilan, la présidente rappelle combien est compliquée de gestion des mineurs et propose de revoir le projet en ne recevant que des stagiaires majeurs sans déclaration d'hébergement de mineurs ;

Cette proposition provoque un tollé général.

Au cours de l'examen de ce point, il apparaît donc que les conditions ne permettent pas à l'assemblée de statuer valablement sans un délai de réflexion.

En conséquence, la présidente propose l'interruption de l'Assemblée Générale Ordinaire et de convoquer une Assemblée Extraordinaire le 20/12/2025 à 18h30 afin de statuer sur les points suivants avec d'autres éléments.

La proposition de la présidente de reporter toute décision a été adoptée à l'unanimité.

A 20h30, la présidente remercie les participants de leur présence, leur donne rendez-vous le samedi 20 décembre 2025 même endroit, même heure et lève la séance

Le secrétaire de séance,

M Jean-Luc Dufour

Annexe 1 : Rapport moral de la présidente

« Bonjour,

Pour la 2 ème année consécutive les « Estivades du Val de Saône » ont eu lieu dans le lycée horticole de Tournus. Un parc magnifique, beaucoup de possibilités pour accueillir nombre de stagiaires mais extrêmement onéreux. Jean Luc vous en reparlera.

Linda pour sa 1 ère année en tant que directrice de stage a su, avec sa brillante équipe faire en sorte que la logistique et l'animation des mineurs soit une réussite. Un grand merci à elle et aux animateurs. Elle a su notamment gérer quelques soucis qui auraient pu devenir de gros problèmes, sans son sang-froid et sa vigilance.

Musicalement tout a été parfait, Daniel vous en a parlé. Cependant il est à déplorer un gros déficit, qui devient malheureusement récurrent d'année en année.

Cela nous impose un changement de cap, c'est donc avec un immense regret, que le stage des « Estivades du Val de Saône » change sa formule. L'année prochaine nous accueillerons des adultes et uniquement les mineurs accompagnés d'un responsable. Il y aura donc une possibilité de logement pour les 1 er inscrits avec un accompagnant ; et s'il n'y a plus de place au lycée, il faudrait envisager de se loger dans les environs, gites ou autres.

Pour vous ramener le sourire, je vous annonce aussi que le lycée de Davayé nous accueillera cette année et pour longtemps encore, semble-t-il !

Je vous remercie pour votre écoute, et attendons vos questions pour la suite de cette A.G

Marie Pannetier

Annexe 2 : Bilan Humain et Pédagogique 2024 du directeur musical

« Bonjour à toutes et à tous,

Un rapport pédagogique et humain se suivent et se ressemblent.

Je disais l'année dernière que la gestion de l'humain n'est pas facile, je le constate une fois de plus et la Présidente vous fera part de ce constat. Sur un plan musical de belles choses se sont réalisées avec des heures musicales de qualités et avec une participation massive.

La musique de chambre à bien fonctionnée et les différents ensembles de classes étaient productifs.

Les 2 orchestres sous la baguette de Tiphaine ont été bien menés avec entrain et qualité.

La présence exceptionnelle d'Anne Englebert à vraiment apporté un plus au stage pour ceux qui ont compris sa démarche. Détente musculaire pour les stagiaires, relaxation intellectuelle, écoute personnelle.

Pour les profs un moment de ressourcement et de détente fort apprécié. Elle à sue aussi nous faire prendre conscience d'une mise en place dans l'espace pour nos ensembles. Calme et bienveillante elle nous a apporté beaucoup dans la recharge énergétique personnelle.

La transmission à toujours guidée ma passion de l'enseignement de la Flûte pour enfants et adultes. Je pense l'avoir montré pendant 60 ans de carrière et 25 ans de stage. Les temps, malheureusement changent, les gens aussi. Ma conviction et ma détermination sont, comme aux premiers jours. Le stage doit évoluer et prendre un axe différent.

C'est pourquoi je passe avec soutien, la parole à Marie, Présidente des Estivades.

Merci de votre attention

Daniel Pannetier

Annexe 3 : Bilan de Linda SLIMANI Direction Estivades 2025

Le stage des Estivades 2025, que j'ai eu plaisir à diriger pour la première fois, s'est soldé par de nombreux retours positifs de la part de ses participants et de leur famille.

Le stage, fonctionnant comme une microsociété, a vu naturellement émerger plusieurs incidents sur la période. De jour comme de nuit, les responsables de la surveillance ont agi efficacement, avec éthique et responsabilité, pour assurer la sécurité psychologique et physique des mineurs.

Les Estivades étaient organisées au lycée de Tournus, un lieu dont l'agencement a présenté quelques défis logistiques. En effet, la taille et la disposition des locaux sur plusieurs étages n'ont pas facilité les déplacements. Néanmoins, la gestion de la restauration a été un point fort : le traiteur a assuré des repas en quantité suffisante, se montrant toujours arrangeant et ponctuel.

Le succès de cette édition repose, avant tout, sur une jeune équipe de trois animateurs, Justine, Lucile et Léon, particulièrement dynamiques, créatifs et investis. Chacun a su faire preuve d'anticipation et de rigueur dans la planification des veillées ainsi que d'une réelle capacité d'adaptation. Les activités variées mises en œuvre ont toujours suscité l'adhésion et l'implication des plus jeunes stagiaires comme des adolescents. Leur disponibilité et leur écoute ont également favorisé une communication fluide, installant, très vite, un climat de confiance réciproque au sein de notre équipe.

Par conséquent, les mineurs ont pu trouver leur place en collectivité et s'engager pleinement dans leurs projets individuels et communs, développant, à la fois, leurs compétences musicales et relationnelles. Ils se sont ainsi épanouis dans un environnement bienveillant et sécurisant, propice au développement de leur confiance en soi.

Annexe 4 : Rapport financier 2025

RAPPORT FINANCIER 2025

Recettes 2025:

***Inscriptions**

Cette année le nombre de stagiaires est de 39 dont 2 en double-instrument soit un total de 41 instruments :

- 14 stagiaires ou 19 instruments de moins qu'en 2024
- le nombre de mineurs de 6/13 ans a été anormalement faible par rapport aux 14/17 ans.

Répartition par instrument et par régime:

39 stagiaires (34 PC / 1 DP / 4 CU)

dont 2 doubles-instruments → 41 instruments

répartis ainsi:

9 pianos (dont 1 demi-stage) (-8 /2024)

10 violons (dont 1 demi-stage) =2024)

7 guitares (-4/2024)

10 flûtes (dont 4 demi-stages) (-4 /2024)

5 violoncelles dont 1 demi-stage) (-3 /2024)

Total Inscriptions : il se monte à **22595€** (29461€ en 2024) :

Le nombre de stagiaires a beaucoup baissé sauf en violon. On dénombre 7 stages à mi-temps.

***Cotisations (20€ par famille) : 720€**

***Intérêts du compte livret A : 359.42€**

***Subvention: Aucune**

***Divers: 30€**

L'ensemble des recettes s'élève à : **23694.42€** (29641.21 en 2024)

Les frais de fonctionnement 2025:

***Salaires des professeurs, des animateurs: 8815€.**

Hausse par rapport à 2024 dû surtout à la participation d'Anne.

***Charges sociales : 1128€**

***Location des locaux : 8044€**

***Location pianos : 1800€.**

En baisse car le nombre de pianos d'étude a été réduit avec le nombre de stagiaires en piano.

***Alimentation :**

Les frais d'alimentation se montent à **6111.72€** (pour 7437.70€ en 2024) mais dans les prévisions compte tenu :

- du nombre de stagiaires nettement inférieur

***Assurance : 150.06€**

***Autres postes :**

-Les autres postes (timbres, fournitures de bureau, pharmacie, animation,, commission chèques-vacances, repas bénévoles, frais bancaires et photos) restent conformes à nos prévisions.

Les frais de fonctionnement se montent à : 26921.74€ pour 29132.52€ en 2024.

***Le déficit l'année 2025 se monte à : -3227.32€**

*Le montant des avoirs en banque s'élève à 9628.87 € (631.99€ sur le compte courant et 8996.88€ sur le livret

<i>Annexe 4 / Compte de gestion 2025</i>	<i>Prévisions 2024</i>		<i>Résultats 2025</i>	
	du 07/08 au 17/08/2024		du 06/08 au 16/08/2025	
	Détail	Montant	Détail	Montant
RECETTES		29461,21		23694.42
Inscriptions		26790,00		22595
* Pensions complètes	23535		20965	
*Demi-pensions	1385		0	
*Cours Uniquement	680		1290	
*Second instrument	1190		340	
Cotisations adhésion association		880,00		720,00
Divers (don, part parents repas vendredi)		0,00		30,00
Intérêts sur compte livret A	3 pour cent	291,21		349.42
Subvention		1 500,00		0
CHARGES		29132,52		29132,52
Salaires nets + frais de depl		8310,00		8815,00
Charges sociales		1171,00		1128,00
Location Lycée		8704,00		8044,00
Locations pianos		2200,00		1800,00
Alimentation		7437,70		6111.12
-Traiteur	6 691,80		5568.3	
-Petits-déjeûners goûters	745,90		542.82	
-Trajets Traiteur Repas	0,00		0,00	
Assurance Allianz		142,16		150.06
Timbres postaux/recommandés		27,74		37.28
Fournitures de bureau		307,87		303.51
Produits d'entretien		96,39		99.98
Produits pharmaceutiques		19,32		73.96
Achats divers pour animation		189,20		151.85
Achats divers musique (partitions, tablette)		0,00		65.76
Commission chèques-vacances		26,00		16
Repas bénévoles / Assemblée générale		94,84		74.97
Frais bancaires		24,00		13.25
Photos		47,50		37
Achats autre (cadeaux, carburant)		334,80		
Bénéfice/Perte		328,59		-3227.32
	53 stagiaires / 60 instr (7 double-instruments)		39 stagiaires / 41 instr (2 double-instruments)	
	48PC / 2DP /3CU soit 12 pianos 7 violons 9 guitares 9 flûtes 9 cellos		34 PC / 1DP /4CU soit 9 pianos (dont 1 demi-stage) 10 violons (dont 1 demi-stage) 7 guitares 10 flûtes (dont 4 demi-stages) 5 cellos(dont 1 demi-stage) <i>équivalent 49 1/2 stagiaires</i>	

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'association des Estivades du Val de Saône du 20/12/2025

Sont présents:

Marie Pannetier (présidente)
Jean-Luc Dufour (trésorier)
Marie-Laure Montero (secrétaire)
Daniel Pannetier (directeur musical)
Sylvie Thévenet (adhérente)
Linda Slimani (future directrice de stage)
Camille Lecorché (professeur)
Christophe Esposito (adhérent)

Ont envoyés un pouvoir:

Famille Sarah Kjek) (adhérente)	pour Marie-Laure Montero
Mado Defays (adhérente)	pour Marie Pannetier
Guillemette Chatenay-Bourguignon (adhérente)	pour Marie Pannetier
Famille Lucille Devillard (adhérente)	pour Jean-Luc Dufour
Famille Villon (adhérente)	pour Marie Pannetier
Chantal Chavagnat (adhérente)	pour Sylvie Thevenet
Marjo Gessin (adhérente)	pour Marie Pannetier

Ordre du jour :

- 1/Organisation du stage 2026
- 2/ Remplacement de membres de bureau en cas de démission
- 3/ Budget prévisionnel

La présidente Marie Pannetier déclare la séance ouverte à 18h30

1) Organisation du stage 2026

Le trésorier présente plusieurs possibilités de stage avec des organisations différentes (avec piano ou non, avec mineurs ou non) ainsi que la rentabilité de chacune des propositions.

La majorité des présents optent pour la proposition d'un stage sans piano, ouvert à tous (de 7 à 77 ans) qui aura lieu à Davayé.

La décision ne correspondant pas avec celle qu'elle attendait, la présidente annonce qu'elle préfère donner sa démission.

A charge au bureau de pourvoir son remplacement avant de poursuivre et de terminer l'ordre du jour.

2) Remplacement d'un membre du bureau et du siège social

Conformément aux statuts le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres.

Marie-Laure Montero propose d'assurer la vacance du poste de présidente jusqu'au remplacement définitif à la prochaine assemblée générale en 2026.

Sans proposition pour son remplacement au poste de secrétaire, Jean-Luc Dufour propose de cumuler les deux fonctions. Le poste de secrétaire sera assurée conjointement à celui déjà en cours de trésorier jusqu'au remplacement définitif à la prochaine assemblée générale en novembre 2026.

Les propositions ont été adoptées à l'unanimité

Voici en résumé la composition du nouveau bureau :

- Présidente : MONTERO Marie-Laure
- Trésorier : DUFOUR Jean-Luc
- Secrétaire : DUFOUR Jean-Luc

Le siège social qui était domicilié à l'adresse de l'ex-présidente sera transféré à l'adresse suivante

Le Estivades du Val de Saône
5242, les Terres Forest
Bat A Log 6 2^{ème} étage
71000-Sancé

Les démarches nécessaires seront faites en préfecture et à la banque.

3) Budget prévisionnel 2026

Dans l'incertitude, le trésorier avait concocté 2 simulations, la 1^{re}, stage réservé aux adultes, sans pianos à Davayé, la seconde pour mineurs et adultes toujours sans pianos et à Davayé.

La proposition « Davayé Adultes/Mineurs sans pianos » a été adoptée à l'unanimité.

Le budget est disponible en ANNEXES 1 et 2 de ce compte rendu.

EN CONCLUSION

Organisation du stage (suite et fin) :

Lieu :

Pour 2026, le lycée de Davayé est d'accord pour nous accueillir de nouveau. C'est une bonne nouvelle car nous n'aurons plus le problème de la vaisselle et du service des repas. Cependant, bien que nous y gagnions sur le tarif des salles, nous y perdons nettement sur le tarif des nuitées.

Traiteur

Notre traiteur habituel est d'accord pour nous servir à Davayé avec une augmentation de tarif.

Instruments:

Une mauvaise nouvelle pour les pianistes. Le cout de leurs locations et le nombre de salles nécessaires pour leurs nous oblige à supprimer la classe de piano.

Date:

Il aura lieu du 01 au 09 août

Directrice:

Linda Slimani sera des nôtres en 2026

Professeurs :

*François Daudet sera prévenu que sa classe est supprimée.

*Pas de changement prévu pour les autres classes.

Aucune question supplémentaire n'étant posée, la séance est levée à 20h

Le secrétaire de séance,

M Jean-Luc Dufour

Annexe 1: Budget prévisionnel 2026

La proposition « Davayé Adultes/Mineurs sans pianos » en annexe 2 a été adoptée à l'unanimité.

Le stage pourrait s'équilibrer à partir de :

-10 stagiaires en violon

-10 en violoncelle

-10 en guitare

-11 en flûte

Voici le détail des recettes et des dépenses

*LES RECETTES : 25720€

- Inscriptions: 24620€

41 stagiaires / 41 instruments

20 PC : 10600€

Les calculs sont effectués sur la base d'un tarif habituel (dont 20€ de cotisation)

Cotisations: 800€ (20€ par famille)

Intérêts Livret A : 300€

*LES DEPENSES : 25720€

Pour les dépenses variables selon le nombre d'élèves

-Salaires et charges :

Le salaire des professeurs est variable selon le nombre d'élèves pour chaque instrument soit 8500€ cumulés (7050 + 1050€ charges).

-Location des locaux:

Le montant des nuitées pour 41 stagiaires ,4 animateurs et les 2 professeurs lillois : 7050€

Location des salles : 1100€

Le montant serait de 8150€

-Pas de location de pianos

-Alimentation :

Le seul traiteur disposé à livrer à Davayé et à des conditions financières acceptables reste toujours l'entreprise Waechter de Tournus. Sur la base de l'estimation du nombre de stagiaires, le montant du budget « alimentation» s'élèverait à 8000€ pour les repas et les petits déjeuners.

Pour les dépenses fixes quelque soit le nombre d'élèves :

-Assurance : 150€

-Fournitures de bureau : 200€

Pour tous les autres postes les valeurs restant sensiblement les mêmes que dans les exercices précédents.

LES MONTANTS DES RECETTES ET DES DEPENSES S'EQUILIBRENT.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

<u>Annexe 2 / Compte de gestion 2026</u>	Résultats 2025		Prévisions 2026	
	Détail	Montant	Détail	Montant
Davayé Adultes/Mineurs sans pianos				
RECETTES		23694.42		25720
Inscriptions		22595		24620
* Pensions complètes	20965			
*Demi-pensions	0			
*Cours Uniquement	1290			
*Second instrument	340			
Cotisations adhésion association		720,00		800
Divers (don, part parents repas vendredi)		30,00		
Intérêts sur compte livret A		349.42		300
Subvention		0		
CHARGES		29132,52		25720
Salaires nets + frais de dépl		8815,00		7450
Charges sociales		1128,00		1050
Location Lycée		8044,00		8150
Locations pianos		1800,00		0
Alimentation		6111.12		8000
-Traiteur	5568.3			
-Petits-déjeuners goûters	542.82			
-Trajets Traiteur Repas	0,00			
Assurance Allianz		150.06		150
Timbres postaux/recommandés		37.28		30
Fournitures de bureau		303.51		200
Produits d'entretien		99.98		100
Produits pharmaceutiques		73.96		35
Achats divers pour animation		151.85		190
Achats divers musique (partitions, tablette)		65.76		60
Commission chèques-vacances		16		30
Repas bénévoles / Assemblée générale		74.97		100
Frais bancaires		13.25		25
Photos		37		50
Achats autre (cadeaux, carburant)				
Bénéfice/Perte		-3227.32		0
	39 stagiaires / 41 instr (2 double-instruments)		41 stagiaires / 41 instr	
	34 PC / 1DP /4CU soit		41 PC soit	
	9 pianos (dont 1 demi-stage)		10 violons	
	10 violons (dont 1 demi-stage)		10 guitares	
	7 guitares		11 flûtes	
	10 flûtes (dont 4 demi-stages)		10 cellos	
	5 cellos(dont 1 demi-stage)			
	<u>équivalent 49 1/2 stagiaires</u>			

